

Normes de surveillance applicables à la liberté sous condition : Mise à jour sur la formation en matière d'évaluation du risque et des besoins chez les délinquants (R-13, 1991)

Ce rapport de recherche offre une vue d'ensemble sur les sessions de formation offertes lors de la mise en oeuvre des normes applicables à la liberté sous condition. Il donne les grandes lignes des modalités de formation utilisées et décrit les exercices de formation pratique en fonction de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité.

Les exercices pratiques ont été élaborés pour établir le niveau acceptable de consensus entre les agents de gestion des cas dans la collectivité aux fins des décisions portant sur la fréquence des rencontres de surveillance. Ils visaient deux approches différentes, soit une évaluation individuelle d'un cas donné et une évaluation de groupe d'un autre cas.

Dans l'ensemble, les résultats des exercices de formation montrent que les évaluations systématiques sont d'une utilité pratique pour les agents de gestion des cas qui interviennent auprès des délinquants dans la collectivité.

Voici un résumé des principales constatations :

- Les exercices pratiques ont permis de confirmer la capacité des agents de gestion des cas dans la collectivité d'appliquer l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité comme méthode systématique permettant d'évaluer les besoins des délinquants, le risque de récidive et tout autre facteur pouvant influencer sur l'adaptation du délinquant dans la collectivité.
- Les résultats des évaluations des cas visés par les exercices font état d'un niveau de consensus acceptable entre les agents de gestion des cas lorsqu'ils évaluent un même délinquant pour la première fois à l'aide de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité pour ce qui est des considérations liées à la fréquence des rencontres de surveillance.
- Les variations dans les cotes attribuées au niveau des besoins du délinquant dans les différents lieux de formation montrent qu'il importe d'apporter des précisions sur les différents domaines où se situent les besoins qui sont évalués au moyen de la formation en se reportant aux lignes directrices.
- Une combinaison d'exercices pratiques individuels et de groupe peuvent aboutir à un plus grand consensus entre les agents de gestion des cas quant à l'évaluation du risque et des besoins.

Ainsi, il semble que, tout au long des exercices pratiques, les exigences en matière de surveillance dans un cas donné aient fait l'objet d'un consensus considérable entre les participants. Plus important encore, la formation assurée relativement à l'évaluation systématique des délinquants a eu pour effet de mettre en oeuvre la Section 5 des Normes de surveillance applicables à la liberté sous condition à l'échelle des services correctionnels fédéraux.

